

MODIFICATION N° 2

datée du 17 janvier 2025

**apportée à la Partie A et à la Partie B du prospectus simplifié des
Fonds Fidelity daté du 8 novembre 2024, dans sa version modifiée par
la modification n° 1 datée du 19 décembre 2024**

(le « prospectus simplifié »)

à l'égard des :

**parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, R, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity
Expansion Canada**

**parts des séries A, B, F, F5, F8, O, R, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity
Dividendes**

**parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, R, S5, S8, T5, T8 et de série Gestion
privée du Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}**

**parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity Vision
stratégique – Couverture systématique des devises^{MC}**

**parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8 et série FNB du Fonds Fidelity
Potentiel mondial**

**parts des séries B, F, F5, F8, O, S5, S8 du Fonds Fidelity Microcapitalisations
mondiales**

**parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série FNB du Fonds
Fidelity Revenu élevé tactique**

**parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity Revenu élevé
tactique – Devises neutres**

**parts des séries A, B, F, O, R du Fonds Fidelity Titres américains
à rendement élevé**

parts des séries B, F, F5, F8, INV, O, S5, S8 du Fonds Fidelity FNB Simplifié – Actions

**parts des séries B, F, F5, F8, INV, O, S5, S8 du Fonds Fidelity FNB Simplifié –
Équilibre**

**parts des séries B, F, F5, F8, INV, O, S5, S8 du Fonds Fidelity FNB Simplifié –
Conservateur**

**parts des séries B, F, F5, F8, INV, O, S5, S8 du Fonds Fidelity FNB Simplifié –
Croissance**

parts des séries B, F et O du Fonds Fidelity FNB Advantage Bitcoin^{MD}

(les « Fonds »)

Le prospectus simplifié est modifié afin de faire ce qui suit :

- a) ajouter la série R au tableau décrivant les échanges autorisés entre les séries des Fonds Fidelity Expansion Canada, Fonds Fidelity Dividendes, Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} et Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé;
- b) ajouter des parts de série Q aux Fonds Fidelity Microcapitalisations mondiales, Fonds Fidelity Revenu élevé tactique et Fonds Fidelity Revenu élevé tactique – Devises neutres;
- c) ajouter une option de souscription en dollars américains sur les parts de série Q du Fonds Fidelity Potentiel mondial, à compter du 17 janvier 2025;
- d) mettre à jour les tableaux de répartition, l'information relative aux indices de référence et les frais de gestion indirects, selon le cas, pour les Fonds Fidelity FNB Simplifié – Actions, Fonds Fidelity FNB Simplifié – Équilibre, Fonds Fidelity FNB Simplifié – Conservateur et Fonds Fidelity FNB Simplifié – Croissance, à compter du 28 janvier 2025 ou autour de cette date;
- e) réduire les frais de gestion du Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin^{MD}, à compter du 13 janvier 2025;
- f) refléter les changements de renseignements relatifs à des administrateurs et membres de la haute direction de Fidelity, à compter du 17 janvier 2025; et
- g) donner avis aux investisseurs du Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises^{MC} que le gestionnaire de portefeuille Steve Ellis prendra sa retraite le 31 mars 2025 ou autour de cette date. De plus, Joe Hanmer et Nicolas Singer ont été nommés cogestionnaires principaux de ce Fonds, avec prise d'effet immédiate.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

Les modifications techniques devant être apportées au prospectus simplifié pour rendre compte de ces modifications sont présentées ci-après :

1. Partie A

a) Page couverture et couverture arrière

La page couverture et la couverture arrière sont modifiées afin d'indiquer que les parts de série Q sont admissibles aux fins de placement pour les fonds suivants : Fonds Fidelity Microcapitalisations mondiales, Fonds Fidelity Revenu élevé tactique et Fonds Fidelity Revenu élevé tactique – Devises neutres.

b) Responsabilité de l'administration des Fonds

i) Gestionnaire

Les lignes relatives à « David Bushnell » et à « Bradley Prince » dans le tableau des administrateurs et des membres de la haute direction de Fidelity figurant à l'intertitre « Gestionnaire », à la page 3, sont supprimées et remplacées par ce qui suit :

Nom et ville de résidence	Poste
David Bushnell East York (Ontario)	Vice-président principal, Distribution aux conseillers et administrateur. Auparavant, vice-président principal, Marketing et vice-président, Ventes régionales.
Bradley Prince Burlington (Ontario)	Vice-président, chef de la conformité, Gestionnaire des fonds et chef de la lutte contre le blanchiment d'argent. Auparavant, vice-président, Conformité et Gestion du risque.

ii) Conseillers en valeurs

La ligne relative au « Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises^{MC} » dans le tableau présenté à la rubrique « Conseillers en valeurs », à la page 27, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Fonds	Nom de la personne et de la société
Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises ^{MC}	Steve Ellis* B. Sc. (cogestionnaire principal) (FIL)
	Joe Hanmer Maîtrise en sciences physiques, CFA (cogestionnaire principal) (FIL)
	Nicolas Singer M. Sc., B. Sc., CFA (cogestionnaire principal) (FIL)
	Gareth Embley B.A. (cogestionnaire principal) (CGGSS)
	James Wittebol B. Com. (cogestionnaire principal) (CGGSS)

* Steve Ellis prendra sa retraite le 31 mars 2025 ou autour de cette date.

c) Souscriptions, échanges et rachats

- i) Le tableau figurant à l'intertitre « Échange de parts entre séries du même Fonds », aux pages 67 et 68, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

Série	Échange, avec frais	Échange, sans frais
A	C, O, T5, T8	B, F5, F8, S5, S8
B	D, I, I5, I8, O, S5, S8, Gestion privée	F, F5, F8
C	s. o.	A (Fonds Fidelity Marché monétaire Canada ou dans le cadre du programme Fidelity Cohésion ^{MD} – Portefeuilles sur mesure seulement)
D (Fonds Fidelity Marché monétaire Canada)	s. o.	B, F, O (Fonds Fidelity Marché monétaire Canada ou dans le cadre du programme Fidelity Cohésion ^{MD} – Portefeuilles sur mesure seulement)
D (Mandat privé Fidelity Marché monétaire – Plus)	s. o.	B, F (Mandat privé Fidelity Marché monétaire – Plus ou dans le cadre du programme Fidelity Cohésion ^{MD} – Portefeuilles sur mesure seulement)
F	B, I, I5, I8, S5, S8	F5, F8, INV, O, Q, R, Gestion privée
F5	B, I, I5, I8, S5, S8	F, F8, INV, O, Q, R, Gestion privée
F8	B, I, I5, I8, S5, S8	F, F5, INV, O, Q, R, Gestion privée
I	s. o.	F, F5, F8
I5	s. o.	F, F5, F8
I8	s. o.	F, F5, F8
O	s. o.	F, F5, F8, Gestion privée
Gestion privée	B, S5, S8	F, F5, F8
Q	B, S5, S8	F, F5, F8, Gestion privée
S5	B, I, I5, I8, O, S8, Gestion privée	F, F5, F8
S8	B, I, I5, I8, O, S5, Gestion privée	F, F5, F8
T5	A, O, T8	s. o.
T8	A, O, T5	s. o.

- ii) L'information figurant à la fin de l'intertitre « Échange de parts entre séries du même Fonds », à la page 68, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

« Vous ne pouvez échanger votre placement contre des parts des séries F, F5 ou F8 qu'à la condition d'être admissible à ces séries ou contre des parts des séries INV, O, Q, R ou de série Gestion privée qu'à la condition d'obtenir notre approbation.

Les échanges de parts de série FNB contre des parts de série FNB ou les échanges de parts d'une autre série contre des parts de série FNB ne sont pas autorisés. »

- d) Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?

Les indices de référence des Fonds Fidelity FNB Simplifié nommés ci-après dans le tableau figurant à l'intertitre « **Indice de référence de chaque Fonds** », aux pages 151 et 152, sont supprimés et remplacés par ce qui suit :

FONDS	INDICE DE RÉFÉRENCE OU FONDS FIDELITY
Fonds Fidelity FNB Simplifié – Équilibre	<ul style="list-style-type: none"> • Indice composé S&P/TSX – à 14,33 % • Indice Russell 1000 – à 28,65 % • Indice MSCI EAEO – à 14,33 % • Indice des obligations universelles FTSE Canada – à 27,44 % • Indice Bloomberg Global Aggregate Bond (couvert en \$ CA) – à 4,90 % • Indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond (couvert en \$ CA) – à 6,86 % • Indice CMBI Bitcoin – à 2,00 % • Indice MSCI Monde tous pays des actions à petite capitalisation – à 1,50 %
Fonds Fidelity FNB Simplifié – Croissance	<ul style="list-style-type: none"> • Indice composé S&P/TSX – à 20,11 % • Indice Russell 1000 – à 40,23 % • Indice MSCI EAEO – à 20,11 % • Indice des obligations universelles FTSE Canada – à 10,19 % • Indice Bloomberg Global Aggregate Bond (couvert en \$ CA) – à 1,82 % • Indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond (couvert en \$ CA) – à 2,55 % • Indice CMBI Bitcoin – à 3,00 % • Indice MSCI Monde tous pays des actions à petite capitalisation – à 2,00 %

FONDS	INDICE DE RÉFÉRENCE OU FONDS FIDELITY
Fonds Fidelity FNB Simplifié – Conservateur	<ul style="list-style-type: none"> • Indice composé S&P/TSX – à 9,65 % • Indice Russell 1000 – à 19,30 % • Indice MSCI EAEO – à 9,65 % • Indice des obligations universelles FTSE Canada – à 41,58 % • Indice Bloomberg Global Aggregate Bond (couvert en \$ CA) – à 7,43 % • Indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond (couvert en \$ CA) – à 10,40 % • Indice CMBI Bitcoin – à 1,00 % • Indice MSCI Monde tous pays des actions à petite capitalisation – à 1,00 %

2. Partie B1

a) Page couverture et couverture arrière

La page couverture et la couverture arrière sont modifiées afin d'indiquer que les parts de série Q sont admissibles à des fins de placement pour le Fonds Fidelity Microcapitalisations mondiales.

b) Profil de fonds du Fonds Fidelity Potentiel mondial

Détails sur le fonds

La ligne « Type de titres », à la page 136, est modifiée par l'ajout d'un astérisque à la désignation de la série Q.

c) Profil de fonds du Fonds Fidelity Microcapitalisations mondiales

Détails sur le fonds

- i) La ligne « Type de titres », à la page 140, est modifiée par l'ajout de la série Q.
- ii) Le tableau « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration », à la page 140, est modifié par l'ajout de la ligne suivante :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et Frais de conseil**	Frais d'administration***
	Q	0,85 %	0,140 %

3. Partie B2

a) Profil de fonds du Fonds Fidelity FNB Simplifié – Actions

Stratégies de placement

La première puce de la rubrique « Stratégies de placement », à la page 14, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

- « suit en général des lignes directrices en matière de *composition neutre* d'environ 97 % en titres de capitaux propres mondiaux et d'environ 3 % en cryptomonnaies. Le portefeuille sera rééquilibré chaque année. De plus, si le portefeuille s'écarte de sa *composition neutre* par plus de 5 % entre les rééquilibrages annuels, il sera également rééquilibré. Dans le cas de la répartition du *fonds sous-jacent* aux cryptomonnaies, si la pondération du portefeuille dépasse le double de sa pondération neutre, la répartition sera ramenée à sa pondération neutre et tout produit fera l'objet d'une nouvelle répartition aux autres *fonds de troisième niveau* selon leur répartition stratégique approximative. Ce rééquilibrage pourrait ne pas survenir immédiatement après le dépassement de ce seuil, mais il se produira peu de temps après. Le portefeuille pourrait s'écarter de sa *composition neutre* en fonction de l'activité du marché. »

b) Profil de fonds du Fonds Fidelity FNB Simplifié – Équilibre

Détails sur le fonds

- i) La première note de bas de tableau figurant sous « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration », à la page 40, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

« * Nous prévoyons que les frais indirects effectifs de la série s'élèveront à environ 0,37 %, lesquels s'ajoutent aux frais de gestion et de conseil indiqués ci-dessus. Ces frais ne sont qu'une estimation fondée sur les pondérations actuelles du portefeuille du *fonds sous-jacent*, et ne tiennent pas compte du rendement des *fonds de troisième niveau* dans lesquels le *fonds sous-jacent* investit, des événements de rééquilibrage ni des changements apportés à la répartition stratégique. »

Stratégies de placement

- i) La première puce de la rubrique « Stratégies de placement », à la page 40, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

- « suit des lignes directrices en matière de *composition neutre* d'environ 59 % en titres de capitaux propres mondiaux, d'environ 39 % en *titres à revenu fixe* mondiaux et d'environ 2 % en cryptomonnaies. Le portefeuille sera rééquilibré chaque année. De plus, si le portefeuille s'écarte de sa *composition neutre* par plus de 5 % entre les rééquilibrages annuels, il sera également rééquilibré. Dans le cas de la répartition du *fonds sous-jacent* aux cryptomonnaies, si la pondération du portefeuille dépasse le double de sa pondération neutre, la répartition sera ramenée à sa pondération neutre et tout produit fera l'objet d'une nouvelle répartition aux autres *fonds de troisième niveau* selon leur répartition stratégique approximative. Ce rééquilibrage pourrait ne pas survenir immédiatement après le dépassement de ce seuil, mais il se produira peu de temps après. Le portefeuille pourrait s'écarte de sa *composition neutre* en fonction de l'activité du marché. »

ii) Le tableau figurant à la rubrique « Stratégies de placement », à la page 41, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

Fonds de troisième niveau	Frais de gestion	Frais d'administration	Répartition stratégique approximative
FNB Fidelity Actions canadiennes à faible volatilité	0,35 %	-	3,58 %
FNB Fidelity Actions américaines à faible volatilité	0,35 %	-	7,16 %
FNB Fidelity Actions internationales à faible volatilité	0,45 %	-	3,58 %
FNB Fidelity Actions canadiennes de grande qualité	0,35 %	-	3,58 %
FNB Fidelity Actions américaines de grande qualité	0,35 %	-	7,16 %
FNB Fidelity Actions internationales de grande qualité	0,45 %	-	3,58 %
FNB Fidelity Valeur Canada	0,35 %	-	3,58 %
FNB Fidelity Valeur Amérique	0,35 %	-	7,16 %
FNB Fidelity Valeur internationale	0,45 %	-	3,58 %
FNB Fidelity Momentum Canada	0,35 %	-	3,58 %
FNB Fidelity Momentum Amérique	0,35 %	-	7,16 %
FNB Fidelity Momentum international	0,45 %	-	3,58 %

Fonds de troisième niveau	Frais de gestion	Frais d'administration	Répartition stratégique approximative
FNB indiciel Fidelity Obligations canadiennes – Approche systématique	0,25 %	-	27,44 %
FNB Fidelity Obligations mondiales de base Plus	0,50 %	-	4,90 %
FNB Fidelity Avantage Bitcoin ^{MD}	0,32 %	-	2,00 %
Fonds Fidelity Potentiel mondial – série FNB	0,85 %	0,19 %	1,50 %
Fonds Fidelity Revenu absolu – série FNB	0,55 %	0,075 %	4,90 %
FNB Fidelity Obligations américaines de base	0,30 %	-	1,96 %

c) Profil de fonds du Fonds Fidelity FNB Simplifié – Conservateur

Stratégies de placement

- i) La première puce de la rubrique « Stratégies de placement », à la page 44, est supprimée et remplacée par ce qui suit :
- « suit des lignes directrices en matière de *composition neutre* d'environ 40 % en titres de capitaux propres mondiaux, d'environ 59 % en *titres à revenu fixe* mondiaux et d'environ 1 % en cryptomonnaies. Le portefeuille sera rééquilibré chaque année. De plus, si le portefeuille s'écarte de sa *composition neutre* par plus de 5 % entre les rééquilibrages annuels, il sera également rééquilibré. Dans le cas de la répartition du *fonds sous-jacent* aux cryptomonnaies, si la pondération du portefeuille dépasse le double de sa pondération neutre, la répartition sera ramenée à sa pondération neutre et tout produit fera l'objet d'une nouvelle répartition aux autres *fonds de troisième niveau* selon leur répartition stratégique approximative. Ce rééquilibrage pourrait ne pas survenir immédiatement après le dépassement de ce seuil, mais il se produira peu de temps après. Le portefeuille pourrait s'écarter de sa *composition neutre* en fonction de l'activité du marché. »
- ii) Le tableau figurant à la rubrique « Stratégies de placement », à la page 45, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

Fonds de troisième niveau	Frais de gestion	Frais d'administration	Répartition stratégique approximative
FNB Fidelity Actions canadiennes à faible volatilité	0,35 %	-	2,41 %
FNB Fidelity Actions américaines à faible volatilité	0,35 %	-	4,83 %
FNB Fidelity Actions internationales à faible volatilité	0,45 %	-	2,41 %
FNB Fidelity Actions canadiennes de grande qualité	0,35 %	-	2,41 %
FNB Fidelity Actions américaines de grande qualité	0,35 %	-	4,83 %
FNB Fidelity Actions internationales de grande qualité	0,45 %	-	2,41 %
FNB Fidelity Valeur Canada	0,35 %	-	2,41 %
FNB Fidelity Valeur Amérique	0,35 %	-	4,83 %
FNB Fidelity Valeur internationale	0,45 %	-	2,41 %
FNB Fidelity Momentum Canada	0,35 %	-	2,41 %
FNB Fidelity Momentum Amérique	0,35 %	-	4,83 %
FNB Fidelity Momentum international	0,45 %	-	2,41 %
FNB indiciel Fidelity Obligations canadiennes – Approche systématique	0,25 %	-	41,58 %
FNB Fidelity Obligations mondiales de base Plus	0,50 %	-	7,43 %
FNB Fidelity Avantage Bitcoin ^{MD}	0,32 %	-	1,00 %
Fonds Fidelity Potentiel mondial – série FNB	0,85 %	0,19 %	1,00 %
Fonds Fidelity Revenu absolu – série FNB	0,55 %	0,075 %	7,43 %
FNB Fidelity Obligations américaines de base	0,30 %	-	2,97 %

d) Profil de fonds du Fonds Fidelity FNB Simplifié – Croissance

Stratégies de placement

- i) La première puce de la rubrique « Stratégies de placement », à la page 48, est supprimée et remplacée par ce qui suit :
- « suit des lignes directrices en matière de *composition neutre* d'environ 82 % en titres de capitaux propres mondiaux, d'environ 15 % en *titres à revenu fixe* mondiaux et d'environ 3 % en cryptomonnaies. Le portefeuille sera rééquilibré chaque année. De plus, si le portefeuille s'écarte de sa *composition neutre* par plus de 5 % entre les rééquilibrages annuels, il sera également rééquilibré. Dans le cas de la répartition du *fonds sous-jacent* aux cryptomonnaies, si la pondération du portefeuille dépasse le double de sa pondération neutre, la répartition sera ramenée à sa pondération neutre et tout produit fera l'objet d'une nouvelle répartition aux autres *fonds de troisième niveau* selon leur répartition stratégique approximative. Ce rééquilibrage pourrait ne pas survenir immédiatement après le dépassement de ce seuil, mais il se produira peu de temps après. Le portefeuille pourrait s'écarter de sa *composition neutre* en fonction de l'activité du marché. »
- ii) Le tableau figurant à la rubrique « Stratégies de placement », à la page 49, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

Fonds de troisième niveau	Frais de gestion	Frais d'administration	Répartition stratégique approximative
FNB Fidelity Actions canadiennes à faible volatilité	0,35 %	-	5,03 %
FNB Fidelity Actions américaines à faible volatilité	0,35 %	-	10,06 %
FNB Fidelity Actions internationales à faible volatilité	0,45 %	-	5,03 %
FNB Fidelity Actions canadiennes de grande qualité	0,35 %	-	5,03 %
FNB Fidelity Actions américaines de grande qualité	0,35 %	-	10,06 %
FNB Fidelity Actions internationales de grande qualité	0,45 %	-	5,03 %
FNB Fidelity Valeur Canada	0,35 %	-	5,03 %
FNB Fidelity Valeur Amérique	0,35 %	-	10,06 %

Fonds de troisième niveau	Frais de gestion	Frais d'administration	Répartition stratégique approximative
FNB Fidelity Valeur internationale	0,45 %	-	5,03 %
FNB Fidelity Momentum Canada	0,35 %	-	5,03 %
FNB Fidelity Momentum Amérique	0,35 %	-	10,06 %
FNB Fidelity Momentum international	0,45 %	-	5,03 %
FNB indiciel Fidelity Obligations canadiennes – Approche systématique	0,25 %	-	10,19 %
FNB Fidelity Obligations mondiales de base Plus	0,50 %	-	1,82 %
FNB Fidelity Avantage Bitcoin ^{MD}	0,32 %	-	3,00 %
Fonds Fidelity Potentiel mondial – série FNB	0,85 %	0,19 %	2,00 %
Fonds Fidelity Revenu absolu – série FNB	0,55 %	0,075 %	1,82 %
FNB Fidelity Obligations américaines de base	0,30 %	-	0,73 %

e) Profil de fonds du Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin^{MD}

Détails sur le fonds

La ligne « **Frais de gestion et de conseil et frais d'administration** », à la page 67, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et Frais de conseil**	Frais d'administration***
	B	0,82 %	0,115 %
	F	0,32 %	0,095 %

4. Partie B3

a) Page couverture et couverture arrière

La page couverture et la couverture arrière sont modifiées afin d'indiquer que les parts de série Q sont admissibles aux fins de placement pour les fonds suivants : Fonds

Fidelity Revenu élevé tactique et Fonds Fidelity Revenu élevé tactique – Devises neutres.

b) Profil de fonds du Fonds Fidelity Revenu élevé tactique

Détails sur le fonds

- i) La ligne « Type de titres », à la page 46, est modifiée par l'ajout de la série Q.
- ii) Le tableau « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration », à la page 46, est modifié par l'ajout de la ligne suivante :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
	Q	0,75 %	0,095 %

c) Profil de fonds du Fonds Fidelity Revenu élevé tactique – Devises neutres

Détails sur le fonds

- i) La ligne « Type de titres », à la page 52, est modifiée par l'ajout de la série Q.
- ii) Le tableau « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration », à la page 52, est modifié par l'ajout de la ligne suivante :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
	Q	0,75 %	0,125 %

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'un OPC que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de votre souscription que vous pouvez exercer dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

Dans certaines provinces et certains territoires, la législation en valeurs mobilières vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'un OPC et d'obtenir un remboursement, ou de poursuivre en dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur l'OPC. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour obtenir plus de renseignements, reportez-vous à la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

**ATTESTATION DU FIDUCIAIRE, GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR
DES FONDS**

DATE : 17 janvier 2025

La présente modification n° 2 datée du 17 janvier 2025, et le prospectus simplifié daté du 8 novembre 2024, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 19 décembre 2024, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« Robert Lloyd Strickland »

ROBERT LLOYD STRICKLAND

Chef de la direction

Fidelity Investments Canada s.r.i.

« Jason Louie »

JASON LOUIE

Chef des finances, Fidelity Canada

Fidelity Investments Canada s.r.i.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
FIDELITY INVESTMENTS CANADA S.R.I.
EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE, GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR
DES FONDS

« Barry Myers »

BARRY MYERS

Administrateur

« Russell Kaunds »

RUSSELL KAUNDS

Administrateur